



## DECLARATION DES ELUS CGT ET SUD au CE du 4 OCT 2018

Madame la directrice

Les Organisations Syndicales CGT et SUD, par la voix de leurs élus et représentants syndicaux en CE tiennent solennellement à faire la déclaration suivante en séance du Comité d'Entreprise du 4 octobre 2018.

Depuis de longs mois, nous constatons que la situation de la Cpam Loire se dégrade inéluctablement, tant au niveau du service rendu aux assurés qu'au niveau des conditions de travail du personnel, cadres ou employés.

Le mépris manifesté par la Direction à l'encontre des assurés se traduit par :

- les fermetures définitives de points d'accueil (Grouchy dernièrement).
- les fermetures, plus ponctuelles, sans prendre la peine d'en aviser le public (dernièrement inauguration non officielle des locaux de Châteaueux)
- la suppression des boîtes aux lettres obligeant les assurés qui se déplacent à glisser leurs documents sous les grilles de fermeture
- les conditions déplorables, indignes d'un service public, d'attente aux accueils (absence de sièges, file d'attente se prolongeant à l'extérieur...)
- les délais pour certaines prestations ou la reconnaissance de droits (CMU...)

Ce mépris n'a d'égal que celui dont est victime le personnel :

- réorganisations opaques
- déplacements d'agents, tels des pions, au gré de ces réorganisations ou mutations sur d'autres tâches ou lieux de travail parfois très éloignés.
- réaffectations arbitraires de cadres au bon vouloir de la Direction et en toute discrétion
- multiplication de licenciements en cas d'inaptitude médicale sans réelles recherches de solutions de reclassement
- pressions constantes sur l'encadrement
- suppression d'usages locaux sans négociation avec les Organisations Syndicales

Même si jusqu'à présent le personnel a réussi à préserver sa motivation, la qualité de son travail et son engagement au service de la Protection Sociale, nous nous interrogeons aujourd'hui sur les réels objectifs de la Direction.

Est-ce avec ces méthodes qu'elle espère faire avancer notre organisme, lui permettre de développer et d'utiliser les compétences de chacun, aussi diverses soient-elles, pour l'intérêt de la collectivité et la survie de la protection Sociale ?

La valorisation du personnel, la confiance en ses capacités et son honnêteté, nous semble plus appropriées que la mise en place de hamac ou de babyfoot dans nos locaux.

La discussion ouverte Direction / OS nous paraît également plus efficace que l'autoritarisme et les menaces à peine déguisées adressées à ces Organisations.

Nous alertons l'inspection du travail sur les tentatives d'intimidation à l'attention des syndicats ou de leurs représentants, de quelque manière que ce soit et dans le seul but de régner en maître et de museler le personnel.

Les Organisations Syndicales dénoncent formellement le climat de suspicion et de "terreur larvée" instaurés par la Direction.

Elles tiennent également à informer l'inspection du travail, le Conseil de la Cnam Loire et la CNAM de ces dérives qui portent atteinte au bon fonctionnement et à l'image de notre institution.

Nous demandons que notre Direction et les différents destinataires de cette déclaration agissent ensemble pour que la Cnam de la Loire retrouve rapidement un fonctionnement serein.